



Les **Dossiers**

CAMPUS
FRANCE

campusfrance.org



Décembre 2016

Inde



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE



Alexandre ZIEGLER,
Ambassadeur de France en Inde

Avec plus de 30 millions d'étudiants, l'Inde représente aujourd'hui la troisième population étudiante mondiale, derrière les États-Unis et la Chine. En 2015, près de 300 000 étudiants indiens sont partis étudier à l'étranger. Le nombre d'étudiants indiens en mobilité croît désormais plus vite que celui de la Chine.

La France est actuellement le 10^e pays d'accueil des étudiants indiens avec près de 4 000 étudiants inscrits en 2015. En 1998, seuls 80 Indiens étaient partis étudier en France. La mobilité des étudiants indiens vers la France a donc fortement progressé au cours des cinq dernières années (+50 %). Mais nous devons faire plus encore. C'est même l'un de nos principaux défis dans ce pays.

Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international m'a fixé comme **objectif que notre pays accueille 10 000 étudiants indiens d'ici 2020**. Cet objectif est ambitieux, mais il est à notre portée.

Le contexte nous est favorable : notre relation politique est excellente et se nourrit d'un partenariat fondé sur une forte confiance réciproque ; un nombre croissant d'entreprises françaises sont présentes en Inde, constituant autant d'employeurs potentiels pour de jeunes professionnels indiens ; la demande d'un enseignement supérieur de qualité est toujours plus forte et, avec elle, le souhait de nombreux établissements indiens de développer leurs partenariats internationaux.

Mais nous devons également adapter notre dispositif à ce nouvel enjeu. Il se compose de l'Institut français en Inde et d'un service scientifique et technique qui seront fusionnés au 1^{er} janvier 2017 afin d'accroître la cohérence de notre action (création d'un pôle éducation-recherche-formation), de deux instituts de recherche, de quatre établissements scolaires, de 14 Alliances françaises, et de 10 Espaces Campus France qui sont autant de portails vers la France. Trois nouveaux Espaces Campus France doivent ouvrir en 2017 afin de permettre un maillage encore plus efficace du territoire indien. Une

coordination renforcée entre l'Institut français en Inde, le réseau des Alliances françaises et celui des établissements scolaires et universitaires indiens permettra de répondre à un double objectif : **renforcer la qualité de l'enseignement du français et accroître l'attractivité universitaire de la France**.

Le développement de la mobilité étudiante indienne vers la France constitue pour notre pays un enjeu d'influence majeur. En s'appuyant sur le dynamisme de notre coopération scientifique, l'objectif est de renforcer la coopération universitaire et la mobilité croisée d'étudiants, d'enseignants et de jeunes chercheurs. Nous devons encourager le développement d'un continuum entre la formation, la recherche et l'innovation, en développant notamment les partenariats avec les entreprises de nos deux pays.

Ces objectifs prioritaires seront également au cœur de la prochaine édition de « Bonjour India » (novembre 2017-février 2018), conçue comme une plateforme franco-indienne innovatrice et créative. Cette édition fera une large place à l'éducation supérieure, à la recherche et à l'innovation.

La matinée d'information du 5 décembre 2016, organisée par Campus France, doit vous permettre de mieux mesurer le potentiel de la relation entre vos établissements et l'Inde et la forte mobilisation de l'Ambassade de France à vos côtés.

Je souhaite pouvoir vous recevoir très bientôt en Inde.

INDE

INFORMATIONS CLÉS

4 Introduction

PARTIE 1

7 L'enseignement supérieur et la recherche en Inde

1. Présentation du système d'enseignement supérieur indien
2. Les diplômes de l'enseignement supérieur indien
3. La recherche scientifique et technologique en Inde

PARTIE 2

12 L'internationalisation de l'enseignement supérieur indien

1. Politique d'attractivité des étudiants étrangers en Inde
2. Mobilité des étudiants indiens : vers de nouvelles destinations
3. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants indiens

PARTIE 3

15 Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants indiens vers la France
2. Le réseau culturel et éducatif franco-indien
3. Campus France en Inde

PARTIE 4

21 La coopération bilatérale universitaire et scientifique et ses perspectives

1. La coopération universitaire franco-indienne
2. Les perspectives de développement de la coopération universitaire franco-indienne
3. La coopération scientifique et technologique franco-indienne
4. Les actions des entreprises françaises dans la coopération scientifique et technologique

Données géographiques

Nom officiel : **République de l'Inde**
 Superficie : **3 287 263 km²** (six fois la France)
 Capitale : **New Delhi**
 Villes principales : **Mumbai (Bombay), Kolkata (Calcutta), Chennai (Madras), Bangaluru (Bangalore)**
 Langue officielle : **hindi et anglais**
 Langues constitutionnelles : **assami, bengali, gujarati, hindi, kannada, cachemiri, etc.**

Données démographiques

Population : **1 311 millions** (2015, Banque mondiale)
 Densité : **441 habitants/km²** (2015, Banque mondiale)
 Croissance démographique : **1,2 %** (2015, Banque mondiale)
 Taux d'urbanisation : **32,7 %** (2015, Banque mondiale)
 Taux d'alphabétisation : **62,8 %** (2012, UNICEF)
 Indice de développement humain : **0,609** 130^e rang mondial (2014, PNUD)

Données économiques

Monnaie : **Roupie indienne** (1 € = 75 roupies, septembre 2016)
 PIB : **2 074 milliards de dollars** courants (2015, Banque mondiale)
 3^e rang mondial après les États-Unis et la Chine
 PIB par habitant : **1 581,6 dollars** courants (2015, Banque mondiale)
 Taux de croissance : **7,6 %** (2015, Banque mondiale)
 Population active : **496 960 163** (2014, Banque mondiale)
 Taux de chômage : **3,6 %** (2014, estimation modélisée OIT)¹
 • Part des jeunes (15 à 24 ans) : 10,2 % (2014, estimation modélisée OIT)
 • Part des jeunes femmes (15 à 24 ans) : 11 % (2014, estimation modélisée OIT)
 Exportations françaises vers l'Inde : **3,2 Mds €** (2015, Direction générale du Trésor public)
 Importations françaises depuis l'Inde : **5,4 Mds €** (2015, Direction générale du Trésor public)
 France : 1^{er} employeur étranger en Inde
 3^e investisseur en Inde

Éducation et Recherche

Dépenses publiques en éducation : **3,8 % du PIB** (2012, UNESCO)
 Nombre d'étudiants : **33 000 000** (2014, Fiche curie)
 Etudiants en mobilité internationale : **207 728** (2014, estimation Unesco)
 Dépenses publiques en recherche : **0,89 % du PIB** (2015/2016, Fiche Curie)

Objectifs 2020 du gouvernement indien

- Atteindre **44 000 000 d'étudiants** indiens
- Atteindre **2 % du PIB** consacrés à la R&D

1- OIT : Organisation internationale du travail (OIT).

L'Inde s'émancipe de l'Empire britannique le 15 août 1947 et la Constitution entre en vigueur le 26 janvier 1950, faisant du pays « une république souveraine, socialiste, laïque et démocratique ». L'Union indienne adopte un système politique fédéral, aujourd'hui composé de 29 États et 7 Territoires, et devient la plus grande démocratie du monde.

Le socialisme nehruvien

Le parti du Congrès s'entend sur une volonté d'affirmer l'indépendance de l'Inde et d'atteindre l'équité sociale dans le pays. Jawaharlal Nehru, Premier ministre (1947-1964), met en place de nombreuses réformes sans conséquences significatives sur la croissance indienne. Alliant une politique d'industrialisation avec l'idéologie rurale de Rajiv Gandhi, il développe le secteur des industries lourdes, s'appuyant sur les entreprises publiques et intensifie la production agricole. L'objectif visé est d'atteindre l'indépendance économique et l'autosuffisance alimentaire.

Ce « capitalisme d'État », d'inspiration socialiste, s'est exprimé à travers notamment une planification quinquennale, une substitution des importations par la production domestique et la mise en place de barrières aux capitaux étrangers.

La libéralisation de l'économie indienne

Après l'assassinat de Rajiv Gandhi en 1991, l'Inde entre dans une phase d'instabilité politique qui se termine par une crise des réserves de change et l'intervention à plusieurs reprises du Fonds Monétaire International (FMI).

Des réformes économiques libérales sont alors mises en place avec notamment l'ouverture de l'économie sur le monde et la privatisation des entreprises publiques. Se développent de nouveaux secteurs comme l'informatique.

La croissance économique sera supérieure à 7 % tout au long des années 2000, à l'exception d'un ralentissement entre 2011 et 2014, conséquence de la crise bancaire et financière mondiale de 2008. On assiste à l'émergence d'une classe moyenne, moteur de la consommation. Néanmoins, le niveau du PIB par habitant demeure faible avec une large partie de la population vivant sous le seuil de pauvreté, dans des conditions sanitaires précaires, en particulier en milieu rural qui regroupe les deux tiers de la population.

Les sciences et technologies dans le développement de l'Inde

Les compétences scientifiques de l'Inde s'affirment de plus en plus sur la scène internationale ; le pays dispose de centres et d'institutions scientifiques et de recherche reconnus, avec lesquels les pays les plus avancés collaborent activement.

Suivant l'objectif de consacrer 2 % de son PIB à la R&D à l'horizon 2020 (contre 0,89 % aujourd'hui), l'Inde ambitionne de devenir l'une des cinq premières puissances scientifiques au monde. Historiquement centré sur des secteurs très ciblés, le pays diversifie ses activités scientifiques et technologiques vers des domaines plus porteurs en termes d'enjeux économiques et sociétaux.

Un nouveau défi : le développement de l'offre de formation

Avec une population de 1 311 millions en 2015 et une croissance démographique annuelle de 1,2 %, l'Inde pourra compter dans les années à venir sur une population jeune (plus de 65 % des Indiens ont moins de 35 ans), dont plus de 30 millions suivent des études supérieures (2013/2014). En 2022, d'après les projections de l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'Inde deviendra le pays le plus peuplé au monde.

Ceci ne va pas sans présenter de nombreux défis pour le gouvernement indien : **offrir un enseignement supérieur de qualité, une recherche de haut niveau et l'assurance de débouchés professionnels pour ses nombreux diplômés (environ 20 millions par an).**

Pour répondre aux attentes de la société et de l'économie indienne, l'Inde doit donc poursuivre ses efforts vers une offre de formation de qualité et accessible au plus grand nombre, notamment aux populations rurales.

L'Inde : un partenaire incontournable pour la France

Afin de sceller leur coopération, l'Inde et la France ont signé en 1998 un partenariat stratégique couvrant plusieurs secteurs clés : défense, spatial, nucléaire mais aussi contre-terrorisme. A l'approche

du 20^e anniversaire de cet accord, les deux pays partagent toujours une confiance mutuelle sur les questions bilatérales et globales importantes.

A son arrivée au pouvoir en 2014, le Premier ministre Narendra Modi, issu du parti nationaliste hindou Bharatiya Janata Party (BJP) place la croissance et le développement économique au cœur de son action. Afin d'augmenter les exportations et les investissements tout en diminuant les contraintes structurels, le gouvernement met en place plusieurs initiatives à forte visibilité notamment « *Make in India* » (transferts de technologies et développement du secteur manufacturier en Inde par les investissements étrangers), « *Digital India* »

(accès au numérique) et « *Smart Cities* ». L'Agence française de développement (AFD) participe au programme de création de ces « villes intelligentes » qui consiste à trouver des solutions innovantes en termes de gestion des agglomérations, dans un pays qui devrait enregistrer 500 millions de nouveaux citoyens d'ici à 2050.

Plus de 400 entreprises françaises sont présentes en Inde, ainsi que 180 entrepreneurs indépendants français. Le 25 janvier 2016, M. Michel Sapin, ministre des Finances et des Comptes publics a annoncé que les entreprises françaises allaient investir 10 milliards de dollars en Inde dans les cinq prochaines années.

L'Inde en quelques dates

- **1858.** Réorganisation du système colonial : destitution du dernier empereur moghol, administration directe de Londres sur le pays, sauf sur 562 petits États princiers. Lord Mayo est nommé vice-roi des Indes.
- **1877.** La reine de Grande-Bretagne et d'Irlande Victoria est proclamée impératrice des Indes.
- **1885.** Fondation à Bombay de l'*Indian National Congress* (Parti du Congrès).
- **1909.** L'*Indian Council Act* autorise l'élection d'Indiens dans les conseils législatifs des provinces et institue le principe d'électorats séparés entre hindous et musulmans (revendication de la Ligue musulmane). L'indépendantiste hindou Bal Gangadhar Tilak est exilé en Birmanie.
- **1911.** La capitale du pays est transférée de Calcutta à Delhi – rebaptisée New Delhi. Le roi George V s'y fait sacrer empereur des Indes.
- **1913.** L'écrivain indien Rabindranath Tagore reçoit le prix Nobel de littérature.
- **1920.** Le Parti du Congrès décide de lutter pour l'indépendance par des moyens non violents (*satyagraha*). Gandhi lance le mouvement de non-coopération avec les autorités coloniales et de boycott du textile anglais au profit du tissu indien fait main (*khadi*).
- **1926.** Instauration de la liberté syndicale.
- **1935.** La Birmanie est séparée de l'Inde, avec un gouvernement autonome.
- **1947.** Indépendance du Pakistan et de l'Inde, dont Nehru devient Premier ministre. Intégration à l'Inde de l'État du Jammu-Cachemire qui déclenche la première guerre indo-pakistanaise.
- **1948.** Assassinat de Mohandas Karamchand Gandhi.
- **1950.** Proclamation de la République de l'Inde et entrée en vigueur de la Constitution inspirée par le parti du Congrès.
- **1951.** Début des premières élections générales libres, qui se termineront en février 1952. Victoire du Parti du Congrès.
- **1964.** Mort du Premier ministre Nehru. Lal Bahadur Shastri lui succède.
- **1965.** Deuxième guerre entre l'Inde et le Pakistan au Cachemire. Un cessez-le-feu est conclu sous l'égide des Nations Unies.
- **1974.** Premier essai nucléaire indien dans le désert du Rajasthan.
- **1980.** Création du Bharatiya Janata Party (BJP, Parti du peuple indien).
- **1994.** Accord de coopération militaire entre l'Inde et la Russie. Frictions indo-pakistanaises au Cachemire.
- **1997.** Un intouchable, Kocheril Raman Narayanan, devient président de la République.
- **1998.** L'Inde puis le Pakistan procèdent à des essais nucléaires, entraînant un embargo occidental.
- **1999.** Guerre indo-pakistanaise dans la région de Kargil, au Cachemire.
- **2003.** L'Inde et le Pakistan rétablissent leurs relations diplomatiques. New Delhi reconnaît la souveraineté de la Chine sur le Tibet, et Pékin celle de l'Inde sur le Sikkim.
- **2014.** Narendra Damodardas Modi est élu Premier ministre.

PARTIE 1

L'enseignement supérieur et la recherche en Inde¹

1. Présentation du système d'enseignement supérieur indien

Le système éducatif indien, hérité de l'Empire britannique, a été pensé par les pères de l'Indépendance comme le creuset d'une Inde laïque, démocratique et républicaine.

L'arrivée au pouvoir du BJP et la nomination de Narendra Modi au poste de Premier ministre en mai 2014 ont marqué une étape importante, la promesse de mettre l'accent en priorité sur la croissance et le développement économique du pays.

La proposition budgétaire 2015/2016 reflète les ambitions du gouvernement dans le secteur des sciences, technologies et innovation avec près de **5 761 milliards de roupies (environ 79 milliards d'euros) soit 11 % de plus que le budget de l'année fiscale 2014-2015 (environ 67 milliards d'euros).**

Si les gouvernements successifs ont toujours mis l'accent sur la nécessité pour l'Inde de disposer d'un enseignement supérieur performant, ce n'est qu'au milieu des années 1970 que ces déclarations d'intention se sont traduites par des décisions budgétaires. En 2012, le budget consacré par l'État indien à l'enseignement supérieur représentait 2,7 milliards d'euros, soit 0,75 % du PNB. Bien que le rôle de l'État reste important, la part des acteurs privés s'est considérablement renforcée à partir des années 2000. A titre d'exemple, **sur 757 universités (2015), 267 ont un statut d'université à gestion privée.**

Le ministère chargé de l'enseignement secondaire et supérieur est le **ministère du Développement de la ressource humaine - Ministry of Human Resource Development (MHRD)**. La recherche scientifique et technologique relève principalement du ministère de la Science et Technologie, dont l'un de ses principaux opérateurs est le *Departement of Science and Technology (DST)*, l'équivalent de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en France.

Selon l'*University Grants Commission (UGC)*, agence dépendante du MHRD, l'enseignement supérieur indien accueillait en 2014-2015, 23 % de la population de la classe d'âge pour les études supérieures, **soit environ 33 millions d'étudiants, dont 46 % de femmes.** Le taux d'accès à l'enseignement supérieur aurait, selon les mêmes sources, crû de 50 % au cours des 5 dernières années.

Une politique en faveur des classes les moins favorisées, définie au niveau de l'Union et des États, prévoit des quotas pour les castes et les classes défavorisées : 49 % à Delhi et jusqu'à 69 % du corps étudiant, enseignant et administratif des établissements au Tamil Nadu.

Malgré les nombreux défis que doit relever le système d'enseignement supérieur indien, il faut souligner les réussites incontestables que sont les **Indian Institutes of Technology (IIT)**, les **Indian Institutes of Management (IIM)**, les **National Law Schools etc.**, assimilables à bien des égards aux grandes écoles françaises. Ces institutions forment les élites indiennes de demain dans une perspective de plus en plus internationale.

► Importance de l'ouverture d'antennes d'établissements étrangers en Inde

La **nécessité d'élargir l'offre d'enseignement supérieur de qualité en Inde** a conduit à poser la question d'une ouverture plus large du système aux coopérations avec des universités étrangères. Le projet de loi autorisant l'implantation en Inde d'antennes d'universités étrangères (*Foreign Education Bill*) déposé en 2010 devant le Parlement n'a jamais pu être porté à l'ordre du jour des travaux parlementaires. La résistance de certains acteurs indiens du monde de l'enseignement supérieur a été très forte. Les mêmes réticences entourent la création de doubles diplômes et de systèmes de transferts de crédit. En septembre 2013, l'UGC a publié une circulaire autorisant les universités étrangères classées parmi les 400 premières des classements de Shanghai, *Times Higher Education* ou QS à ouvrir une antenne en Inde (23 établissements français étaient potentiellement concernés).



Le Techfest IIT Mumbai, 2015 © Ambassade de France en Inde

1- Sources : Fiche Curie Inde 2015 et Fiche Curie Recherche Inde 2015.



Mahindra École Centrale

Créé en Août 2014, Mahindra École Centrale (MEC) est un établissement issu du **partenariat entre Mahindra Educational Institutions, une fondation du groupe industriel Mahindra, CentraleSupélec et la Jawaharlal Nehru Technical University à Hyderabad**. La dimension internationale et multi-culturelle est au cœur de cette institution franco-indienne de formation d'ingénieurs et les enseignants, recrutés de par le monde, y contribuent fortement. L'enseignement du français y est obligatoire.

MEC propose actuellement à ses 700 étudiants quatre *Bachelor of Technology* en Informatique, Electricité et Electronique, Génie Civil et Mécanique d'une durée de 4 ans. Un programme intégré *Bachelor-Master* en 5 ans, accrédité par l'Inde et la France, est en développement ainsi qu'un programme de Doctorat. MEC développe en parallèle un programme de recherche de niveau international, grâce à son équipe d'enseignants-chercheurs issus des meilleures institutions indiennes et internationales. MEC est implantée à Hyderabad sur un campus abritant 2 fablabs et des laboratoires de recherche déjà impliqués dans des projets en partenariat avec des industriels et d'autres établissements de recherche.

► Les différentes catégories d'universités

Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur a crû très rapidement depuis l'Indépendance : 757 en 2015 contre 27 en 1950. Le système d'enseignement supérieur indien est caractérisé par une forte centralisation et une multiplicité d'exceptions dans les faits.

La typologie suivante rend compte autant que possible des nuances d'autonomie accordée aux établissements :

Les universités centrales (43) ont un campus unique, sont publiques et reçoivent le financement de l'État et du gouvernement. Elles offrent en général un enseignement de deuxième et de troisième cycles.

Exemples d'universités centrales :

Hyderabad Central University
Aligarh Muslim University (AMU)
Jawaharlal Nehru University (JNU)

Les universités et leurs colleges affiliés (316) ont généralement un campus central, où sont regroupés les enseignements de troisième cycle et les organismes de recherche. Elles fédèrent par ailleurs un nombre variable de collèges affiliés (entre 70 et 200), sur plusieurs campus dans la même ville, voire dans des villes voisines.

Exemples d'universités affiliantes :

Université de Delhi
Université de Pune
Université du Kerala
Anna University (Chennai)

Les « **collèges** » proposent des enseignements de premier cycle généralement sanctionnés par un *Bachelor of Arts* (B.A), un *Bachelor of Science* (B.Sc), un *Bachelor of Commerce* (B.Com), un *Bachelor's of Technology* (B.Tech) ou un *Bachelor's of Engineering* (B.Eng), ces deux derniers étant strictement équivalents. Certains collèges proposent toutefois des formations de deuxième et troisième cycles (M.A, M.Sc, M.Com, MBA, etc.).

Il existe quatre types de « collèges » :

- les « **collèges** » **gouvernementaux** (15 à 20 % du nombre total) sont gérés par le gouvernement de leur État fédéré. Les enseignants sont titulaires de la fonction publique.
- les « **collèges** » **privés** (70 % du total), ont été fondés par des associations ou des sociétés privées. L'université décide de l'affiliation de « collèges » privés avec les gouvernements des États concernés.
- les « **collèges** » **universitaires** ou constituants, peu nombreux, sont gérés directement par l'Université.
- les « **collèges** » **professionnels** (médecine, ingénierie, et commerce) sont nombreux dans le Maharashtra, le Karnataka, l'Andhra Pradesh et le Tamil Nadu (plusieurs milliers aujourd'hui). Ils ne reçoivent pas de financement de l'État et les frais de scolarité sont élevés.

Parmi ces quatre catégories de collèges, dits « autonomes », une minorité (moins de 200 aujourd'hui) seulement, est indépendante quant aux procédures d'admission, la définition des programmes, les innovations pédagogiques et la tenue des examens. Leurs initiatives sont toutefois placées sous le contrôle de l'université de rattachement. Ils se sont montrés très tôt ouverts à la création des programmes d'échanges avec les établissements étrangers (exemple : Saint Xavier's à Calcutta et Mumbai).

Les universités assimilées (37), « *Deemed Universities* », sont d'anciens « collèges » qui se sont vu conférer le statut d'université en reconnaissance de leur tradition d'excellence dans un domaine de spécialité. Le statut de *Deemed University* est conféré par l'UGC. Ces universités assimilées peuvent par la suite prétendre devenir des universités centrales, comme Jamia Millia Islamia University (Delhi) qui a acquis ce statut en 1988.

Exemples d'universités assimilées :

Deccan College à Pune
Tata Institute of Social Sciences (TISS) à Mumbai

Les **institutions « d'importance nationale » (69)** sont créées par voie législative et délivrent leurs propres diplômes, ce qui est en principe réservé aux universités.

Exemples d'institutions dites « d'importance nationale » :

Indian Institute of Technology, Mumbai
National Institute of Design, Ahmedabad
National Institute of Science Education and Research, Pune

Plusieurs établissements exercent un grand rayonnement en Inde et attirent des étudiants de l'ensemble du pays en affichant les meilleures performances. Aucun d'entre eux ne figure cependant dans les 200 premiers établissements des grands classements internationaux. Les premiers établissements classés (autour des rangs 250/300) sont IISC Bangalore, ITT Mumbai et ITT Delhi. Cette contre-performance des grands établissements d'enseignement supérieur indiens est généralement attribuée à la **séparation traditionnelle en Inde entre enseignement et recherche**. Toutefois le classement (2015) du *Times of Higher Education* des BRICS et pays émergents classe 16 établissements indiens parmi les 200 premiers (dont 7 IIT).

Les nouvelles universités privées fondées ou en cours de fondation par des philanthropes indiens se structurent toutes autour du modèle occidental où enseignement et recherche sont associés.

2. Les diplômes de l'enseignement supérieur indien

On distingue les *diplomas* (certificats ou brevets sanctionnant des filières courtes de l'enseignement professionnel : secrétariat, comptabilité, maintenance informatique etc.) des *degrees*, qui sont des grades universitaires. Les cursus d'enseignement supérieur en Inde suivent le modèle anglo-saxon.

	Bachelor's degree
3 ans	B.A pour les Lettres et Sciences humaines et sociales
	B.Sc pour les sciences
	B.Ed pour l'enseignement
4 ans	B.Tech ou B.Eng pour les sciences de l'ingénieur
5 ans	L.L. B, pour le droit
6 ans	M.BBS pour la médecine
2 ans	Master's degree
3 à 5 ans	PhD

Certains *Master of Business Administration (MBA)* sont très reconnus. Les équivalents de MBA que proposent les IIM (*Indian Institutes of Management*) sont sanctionnés par des *Post-Graduate Diplomas in Management (PGDM)*, qui ne sont pas des grades universitaires mais restent très recherchés par les employeurs.

Régulièrement, des projets de loi visent à permettre aux IIMs de délivrer des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur, à l'image des IITs. Cette réforme s'accompagnerait toutefois d'une perte d'autonomie pour ces écoles de commerce, qui n'ont pas vocation à préparer des candidats aux concours d'entrée à la fonction publique ou aux professions réglementées indiennes.



Remise de diplômes à l'IISER, Pune 2015 © Ambassade de France en Inde

Les projets de réforme des études supérieures en Inde rencontrent souvent de fortes résistances et ont rarement abouti ces dernières années. Delhi University, par exemple, a introduit en 2013 une réforme très contestée allongeant à 4 ans la durée du *Bachelor's degree*, sur le modèle américain. Cette réforme a été retirée en juin 2014.

L'enseignement à distance : une particularité indienne

En dépit du grand nombre d'universités réparties sur l'ensemble du territoire indien, les structures existantes ne suffisent pas à satisfaire la demande d'enseignement supérieur. **L'enseignement à distance, institutionnalisé en Inde depuis 1962, comble en partie cette lacune.**

Les universités dites « ouvertes » offrent des programmes de formation continue et d'enseignement à distance, ce dernier étant assuré par une soixantaine d'établissements d'enseignement supérieur. On compte 15 universités ouvertes en Inde. Enfin, les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) font l'objet d'initiatives diverses, dont la plus suivie à ce stade est coordonnée par l'IIT Madras.

<http://nptel.ac.in>

3. La recherche scientifique et technologique en Inde

La recherche académique prend une place grandissante dans le paysage scientifique indien. Depuis le début des années 2000, le gouvernement a pris de nombreuses dispositions en ce sens. On mentionnera à titre d'exemple, le doublement de l'allocation des fonds pour la R&D universitaire par le Department of Science and Technology (DST) au cours des trois dernières années. La part des publications scientifiques des universités dans la production scientifique totale indienne a elle aussi doublé entre 2006 et 2012, passant de 15 % à 31 %. Entre 1998 et 2008, le nombre total de publications du pays s'élevait à 356 729, soit 2,10 % de la production scientifique mondiale. L'Inde occupait ainsi la deuxième position parmi les BRICS derrière la Chine (6,47 %). Au cours de cette période, les cinquantes meilleures universités indiennes étaient responsables de 26 % de la production scientifique totale.

La recherche est principalement menée dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (IITs, certaines universités) et dans les centres et instituts de recherche des principaux opérateurs de recherche du gouvernement central.

On notera la création d'un nouveau réseau d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche : les Indian Institutes of Science Education and Research (IISERs), les deux premiers ayant ouvert en 2006 à Pune et Calcutta, les suivants à Bhopal, Mohali, Trivandrum et Tirupati. Ces établissements très

sélectifs, dont le modèle est comparable aux Ecoles Normales Supérieures (ENS) françaises, proposent un cursus de Master intégré en 5 ans, une formation multidisciplinaire par la recherche et des laboratoires de recherche de pointe accueillant des programmes de Doctorat.

► 2010-2020, la décennie de l'Innovation

En janvier 2013, la Stratégie en sciences et technologie devient la Stratégie en sciences, technologies et innovation. Une stratégie qui vise à accélérer et pérenniser la croissance de l'Inde, en stimulant l'innovation par une plus grande implication du secteur privé dans les activités de recherche et développement, en augmentant la production de publications scientifiques, et en renforçant la place des femmes dans le domaine des sciences et technologies.

Dans **la poursuite de l'objectif d'atteindre 2 % du PIB consacrés à la R&D et de faire du pays l'une des cinq premières puissances scientifiques mondiales d'ici 2020**, le gouvernement compte en particulier sur un **engagement renforcé du secteur privé**, en favorisant les **programmes de partenariat public-privé**, l'émergence de **structures de valorisation** et la mise en place (ou poursuite) de **dispositifs d'incitation fiscale** (crédits d'impôts).

► Le manque de chercheurs et la fuite des cerveaux

Le nombre de chercheurs reste faible en Inde avec **100 000 chercheurs équivalent-temps-plein** recensés en 2013 (soit 0,4 pour 1 000 actifs), à comparer avec la Chine (1,8 pour 1 000 actifs), les États-Unis (7,9 pour 1 000 actifs) ou la France (7,6 pour 1 000 actifs).

On notera au passage que sur les 30 millions d'étudiants indiens qui suivent des études supérieures, seuls 0,3 % sont inscrits dans une formation doctorale et seulement 4 500 sont diplômés chaque année en Sciences et ingénierie.

Par ailleurs, **l'Inde doit faire face à une fuite des cerveaux, qui préfèrent se former et/ou poursuivre une carrière à l'international**. Pour autant, de nombreux scientifiques, expatriés notamment aux États-Unis, envisagent de revenir s'installer en Inde ou travaillent de manière très étroite avec des institutions partenaires en Inde.

Une autre forme de fuite des cerveaux inquiète les responsables indiens : la désaffection des étudiants pour les études scientifiques, moins rémunératrices que les filières économiques. Cela se traduit par un exode des étudiants scientifiques, peu intéressés par la recherche ou l'enseignement, vers l'industrie qui propose des salaires à l'embauche deux à cinq fois plus élevés. Ainsi, beaucoup des meilleurs étudiants scientifiques entrant en *Bachelor of Science* dans les IIT, s'orientent ensuite vers un MBA. Certains IIT ont d'ailleurs ouvert des écoles de management au sein même de leur campus pour faire face à cette tendance.

Cette situation doit néanmoins s'apprécier à la lumière du retour en Inde de plus en plus marqué de la diaspora indienne et de son savoir-faire acquis à l'international, notamment dans des secteurs comme les technologies de l'information ou les biotechnologies, ainsi que par la contribution de celle-ci à l'internationalisation du pays.

► Les mesures prises par le gouvernement

Plusieurs mesures récentes ont été annoncées pour accroître, tant en qualité qu'en nombre, la formation de chercheurs et enseignants-chercheurs :

- Création de l'AcSIR (*Academy of Scientific & Innovative Research*) en 2011, organisme qui délivre le diplôme de Doctorat aux chercheurs du CSIR et qui développe des *curricula* innovants et attractifs, afin d'augmenter le nombre de chercheurs.
- Les IISERs (*Indian Institutes of Science Education and Research*) forment un groupe d'institutions d'excellence, dont les deux premières ont été créées en 2006 par le MHRD pour développer la formation scientifique à et par la recherche.
- Donner plus de flexibilité aux jeunes chercheurs en matière de mobilité entre la recherche académique et la recherche industrielle et encourager davantage les femmes à choisir des carrières scientifiques.
- Revalorisation des salaires des chercheurs de 40 à 50 % en octobre 2014.
- Mise en place de programmes de bourses permettant de financer environ 200 à 250 bourses par an.
- Mise en place du comité « Kakodkar » (2011) par le MHRD, pour faire des propositions visant à promouvoir la contribution des IIT au service de la nation.

On mentionnera également le programme INSPIRE, développé par le DST depuis 2011 pour attirer davantage les jeunes talents vers les métiers de la recherche, et renforcer ainsi les capacités en ressources humaines du pays, en matière de recherche et développement.

Enfin, le programme GIAN (*Global Initiative for Academic Network*)¹ a été lancé en 2014 par le MHRD ; il permet aux établissements indiens d'inviter des enseignants-chercheurs d'institutions internationales pour délivrer des cours sur une durée de une à deux semaines.

► La coopération internationale dans le domaine de la recherche

En 2012, la part de co-publications de l'Inde avec un autre pays était de 19,8 %, contre 16,3 % en 2002, soit une évolution sur dix ans de + 21 %. Les principaux partenaires de l'Inde sont les États-Unis (31,9 % des co-publications), l'Allemagne (12,7 %), le Royaume-Uni (11,4 %), la Corée du Sud (8,8 %) et la France (8,6 %).

L'Inde est membre de nombreuses organisations ou agences internationales qui définissent un cadre de coopération scientifique multilatéral, comme les agences de l'ONU, l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et le Mouvement des pays Non Alignés. Elle est également impliquée dans des grands projets internationaux, au premier rang desquels on mentionnera le **projet ITER** dont l'Inde est partenaire depuis 2005 aux côtés de la Russie, des États-Unis, de l'Union européenne, du Japon, de la Chine et de la Corée du Sud. Depuis le 16 novembre 2016, l'Inde est officiellement État membre associé du CERN-Organisation européenne pour la recherche nucléaire (Genève), satisfaisant ainsi les attentes des scientifiques indiens depuis plusieurs années.

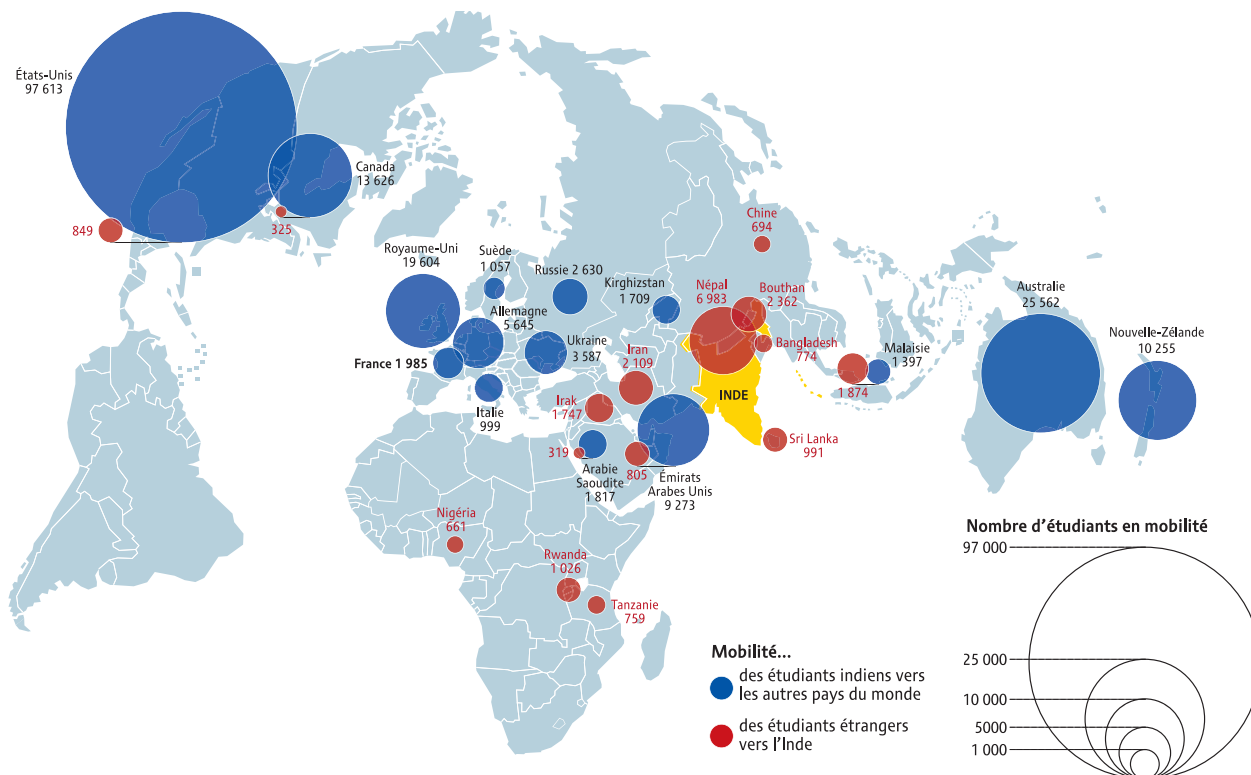


1- <http://www.gian.iitkgp.ac.in/>

PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur indien

La mobilité étudiante entrante et sortante de l'Inde



Source : Base de données Unesco 2014, extractions septembre 2016

NB : les cercles sont proportionnels au nombre d'étudiants.

Évolution de la mobilité étudiante indienne entre 2009 et 2014, UNESCO

Pays de destination	Rang	2009	2014	Évolution 2009-2014
États-Unis	1	101 563	97 613	-3,9 %
Australie	2	26 573	25 562	-3,8 %
Royaume-Uni	3	34 065	19 604	-42,5 %
Canada	4	4 617	13 626	195,1 %
Nouvelle-Zélande	5	5 710	10 255	79,6 %
Émirats Arabes Unis	6	ND	9 273	—
Allemagne	7	3 273	5 645	72,5 %
Ukraine	8	2 180	3 587	64,5 %
Russie	9	4 286	2 630	-38,6 %
France	10	1 252	1 985	58,5 %
Total		195 739	207 728	6,1 %

1. Politique d'attractivité des étudiants étrangers en Inde

Il existe peu de dispositifs du gouvernement indien pour attirer les étudiants étrangers en dehors de ceux mis en place et financés conjointement avec les pays partenaires à l'exemple des bourses Raman Charpak avec la France. Toutefois, la grande majorité des universités indiennes et autres établissements (IITs, IIMs etc) réservent des places aux candidats étrangers (selon un système de quotas). Certains établissements, tel que l'IISc de Bangalore, offrent également des bourses de Master, de Doctorat pour attirer des étudiants étrangers de haut niveau et contribuer à l'internationalisation de leur institution. Malgré ces initiatives, le nombre d'étudiants étrangers en Inde demeure assez faible : 34 419, dont une centaine d'étudiants français d'après les données de l'Unesco pour l'année 2014.

2. Mobilité des étudiants indiens dans le monde : vers de nouvelles destinations

Les États-Unis et les pays du Commonwealth attirent la grande majorité des étudiants indiens en mobilité internationale (90 %) en raison notamment de la langue et de la présence d'une importante diaspora indienne. Toutefois, plusieurs facteurs récents viennent infléchir ce constat, notamment le renchérissement des études aux États-Unis et les restrictions récentes imposées par les Britanniques à la délivrance de visas de travail à l'issue d'un séjour d'études.

Après une très forte baisse du nombre d'étudiants indiens en mobilité vers l'Australie (-56 % entre 2008 et 2012, soit près de 48 000 étudiants en moins en stock), cette chute s'est réduite ces deux dernières années grâce à une concentration des efforts du gouvernement australien sur le marché indien.

Dans ce contexte, les étudiants indiens réorientent leur choix, faisant émerger de **nouveaux acteurs tel le Canada qui a été le grand bénéficiaire de ces dernières années.**

La Nouvelle-Zélande, les pays asiatiques (Chine, Singapour et Hong-Kong notamment) et les pays du Golfe (Arabie Saoudite) ont également pris une part importante du marché des étudiants indiens en mobilité en axant notamment leur campagne de promotion sur les possibilités offertes sur le marché de l'emploi local à l'issue des études. Ce constat reflète également une tendance mondiale **de la mobilité étudiante qui privilégie les « hub régionaux »** associant des coûts de transport moins élevés et une proximité culturelle.

3. Actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants indiens

États-Unis
97 613
indiens en 2014,
47 % du total

(Source : UNESCO)

► États-Unis

Les États-Unis accueillent en 2014, près de 100 000 étudiants indiens selon l'Unesco.

On observe une hausse de la mobilité des étudiants indiens vers les

États-Unis par rapport à 2013, due en partie à la fermeture du marché du travail britannique aux étudiants étrangers diplômés en Grande-Bretagne, ainsi qu'à des taux de chômage très bas aux États-Unis. La possibilité de travailler après les études est déterminante dans le choix des étudiants indiens. Ils représentent le 2^e contingent d'étudiants étrangers après les Chinois. Les étudiants indiens aux États-Unis étudient à 80 % les disciplines dites STEM (science, technologie, ingénierie, mathématiques), dont ils constituent 25 % des effectifs. En Inde, un dispositif comparable à celui du réseau des Espaces Campus France, *Education USA*, permet de conseiller les étudiants. Le volet indien du programme Fulbright porte le nom de Nehru-Fulbright, mais concerne un nombre très restreint de lauréats. Les données sur le pourcentage d'étudiants indiens se rendant aux États-Unis à l'aide d'un programme de bourses ne sont pas disponibles.

Royaume-Uni
19 604
indiens en 2014,
12,3 % du total

(Source : UNESCO)

► Royaume-Uni

Le Royaume-Uni enregistre une baisse de près de 50 % entre 2009 et 2014. Cette tendance devrait se poursuivre sous l'effet des nouvelles dispositions de délivrance

des visas et des conditions de séjour et d'accès au marché du travail. **La plupart des étudiants indiens comptent sur un emploi après l'issue de leurs études, ne serait-ce que pour rembourser leurs prêts étudiants en devises.** Ce n'est plus envisageable dans le nouveau cadre législatif. Le British Council (5 centres en Inde) n'abrite pas de structure proprement consacrée à la promotion de l'enseignement supérieur et au conseil des étudiants mais coordonne des sessions mensuelles d'information sur les visas et organise des tournées d'établissements britanniques en Inde (promotion et recrutement), dont deux d'envergure tous les ans. Il assure parallèlement la certification d'agents. Plus de 500 recruteurs de toute l'Inde ont ainsi pu bénéficier d'une formation « maison » qui inclut le recours systématique au matériel promotionnel et à la documentation mis à leur disposition.

Allemagne

Allemagne

5 645

indiens en 2014,
4,5 % du total

(Source : UNESCO)

La mobilité indienne vers l'Allemagne a crû de plus de 70 % au cours des 5 dernières années, rythme plus rapide que l'augmentation de la mobilité indienne vers la France (+58,5 %).

Les étudiants se dirigent majoritairement vers les cursus de sciences et de sciences de l'ingénieur, enseignés en allemand et en anglais, dans des filières universitaires où les frais de scolarité sont faibles. Par ailleurs, **15 % à 20 % des étudiants indiens en Allemagne reçoivent un financement**. Le DAAD soutient également des programmes de stages courts, de professeurs invités et de voyages d'études. Il bénéficie aujourd'hui d'une réelle notoriété. Il se structure autour de bureaux régionaux et de points d'information. Les « Office Centres » travaillant directement avec le bureau central de Delhi sont situés à Bombay et Chennai. Leur action est relayée par des « *Info points* » situés au sein des établissements d'enseignement supérieur à Delhi, Bangalore, Hyderabad et Calcutta. Des séances gratuites de conseil éducatif pour tous

ceux qui ont un projet de séjour académique en Allemagne y sont assurées. Le réseau des tuteurs est également un relais précieux dans les activités promotionnelles du DAAD.

Canada (+195,1 % entre 2009 et 2014), Nouvelle Zélande (+79,6) et pays de l'Asie du Sud-Est. Le Canada présente une option à « bas prix » avec des facilités migratoires, tandis que la Nouvelle-Zélande est une nouvelle destination pour les étudiants indiens, dont l'attractivité est liée à l'immigration. D'autres pays, comme **Singapour**, deviennent plus visibles et sont perçus comme offrant une éducation « occidentale » à des prix « orientaux » selon le *British Council*. Les visas sont particulièrement faciles à obtenir. On note enfin que l'**Irlande** anime une politique très efficace de promotion de son enseignement supérieur (salons, publicités, dispositifs couplant programmes d'études et garantie de stage long dans des grandes multinationales spécialisées dans l'informatique par exemple). L'objectif de l'Irlande, qui était invisible en Inde il y a encore quelques années, est de parvenir rapidement à accueillir 5 000 étudiants indiens par an, pour alimenter en particulier le secteur de l'informatique.



© Claudio Accheri, 2014

Le Taj Mahal

PARTIE 3

Le dispositif d'attractivité de la France

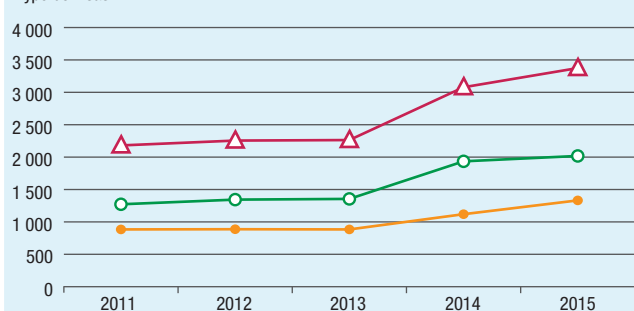
1. La mobilité des étudiants indiens vers la France

D'après le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR) en 2015-2016, la France comptait 3 028 étudiants indiens (dont 29 % d'étudiantes).

1 200 (39,6 %) étaient inscrits à l'université et 956 (31,6 %) en école de commerce, gestion et comptabilité.

Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2011

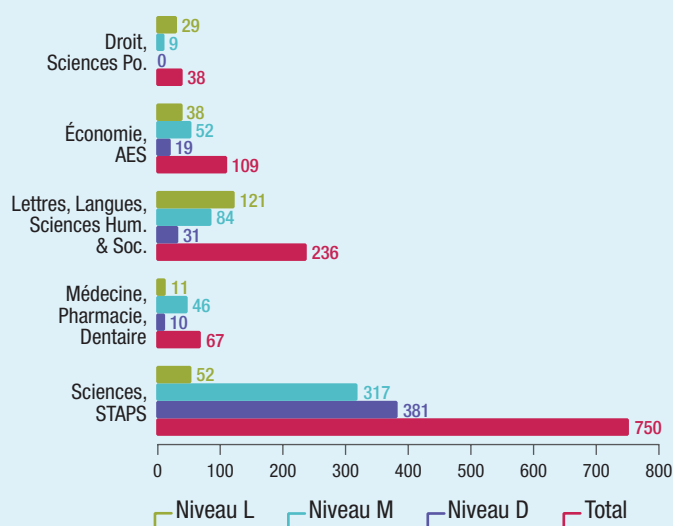
Type de visas



Visas court séjour	884	887	884	1 119	1 332	+ 50,7 %
Visas > à 3 mois	1 272	1 344	1 355	1 935	2 018	+ 58,6 %
Total	2 156	2 231	2 239	3 054	3 350	+ 55,4 %
	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2011-2015

Source : ministère de l'Intérieur

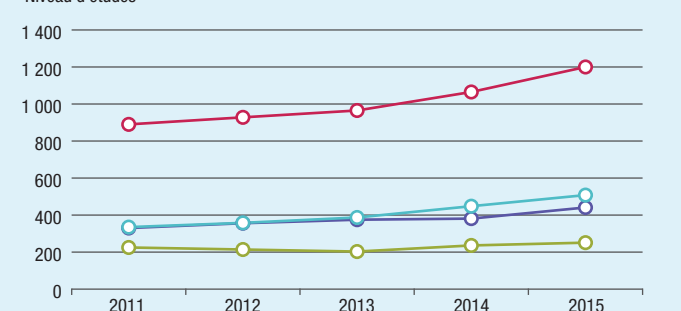
Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2015-2016



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2011

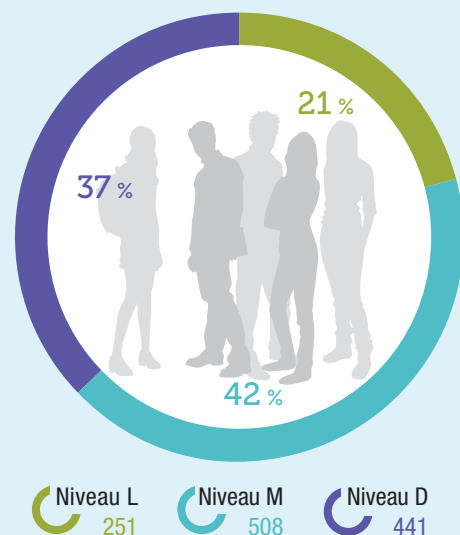
Niveau d'études



Niveau L	225	214	203	236	251	+ 11,6 %
Niveau M	335	358	387	448	508	+ 51,6 %
Niveau D	330	356	375	381	441	+ 33,6 %
Total	890	928	965	1 065	1 200	+ 34,8 %
	2011	2012	2013	2014	2015	Évolution 2011-2015

Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

Répartition par niveau dans les universités françaises en 2015-2016



Sources : MENESR - DGESIP - DGRI - SIES

D'après les données du MENESR, on observe une augmentation des inscriptions des étudiants indiens dans les établissements d'enseignement supérieur français de plus de 60 % depuis 2011. D'après le ministère de l'Intérieur, en 2015 les étudiants indiens effectuent davantage de longs

séjours (60 %) que de courts séjours (40 %). En outre, le nombre de visas pour études délivrés entre 2011 et 2015 a augmenté de 50,7 % pour les visas de court séjour et de 58,6 % pour les visas de long séjour.

À SAVOIR

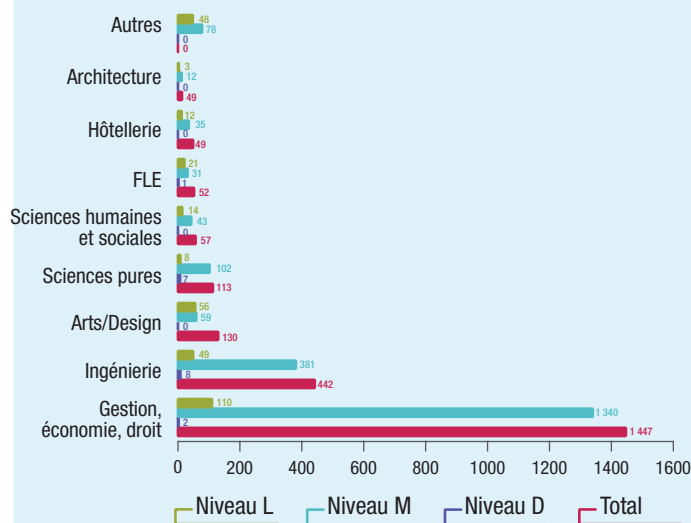
Les données du MENESR prennent en compte uniquement « les étudiants inscrits dans une formation donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'université au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an ».

Sont par conséquent exclues de ces données :

- celles correspondant aux inscriptions dans certaines grandes écoles, de management ou d'ingénieurs, pourtant très prisées des étudiants indiens ;
- les séjours de moins d'un an, là aussi, souvent choisis par ce public.

Ci-contre, les statistiques de l'Ambassade de France en Inde, détaillant la répartition des étudiants indiens, partis étudier en France en 2015-2016 (flux), par discipline et niveau. Ces chiffres proposent une photographie plus large et détaillée de la mobilité des étudiants indiens vers la France, et permet d'évaluer leur nombre total à plus de 4 000.

Répartition des étudiants Indiens par discipline et niveau en 2015-2016



Source : Ambassade de France en Inde

Le profil des étudiants indiens en mobilité en France est assez homogène. Ce sont principalement des jeunes ingénieurs (BTech en 4 ans) qui choisissent de compléter leur formation initiale par des études de gestion. Les écoles privées sont largement favorisées par rapport aux établissements universitaires.

On note cependant, que le nombre total d'universités publiques ayant fait l'objet d'un entretien Etudes en France (séjours de plus de 3 mois), prend une part plus importante dans le choix des étudiants indiens. D'après les données de l'Ambassade de France en Inde, il représente ainsi près de 9 % des demandes d'inscription en 2016, avec une augmentation de 32 % par rapport à 2015.

L'augmentation de la mobilité étudiante vers la France au cours des 5 dernières années s'explique par le renforcement de la politique d'attractivité, à travers plusieurs actions :

- **L'augmentation du nombre de bourses** octroyées par le gouvernement français (353 bourses en 2016 contre 316 en 2015 (+12 %)), avec un accent mis sur les bourses co-financées par une entreprise (10 partenaires) et une poursuite du programme de bourses d'excellence « Charpak ».
- **De nouvelles actions de promotion innovantes** (Digital Marketing, lancement de France Alumni, Forum sur la mobilité doctorale et intensification de l'animation des Espaces Campus France).

→ **Une politique des visas assouplie** offrant des conditions de séjour et de prolongation de séjour attractives pour les étudiants indiens titulaires d'un Master ou d'un Doctorat en France. Depuis juillet 2013, l'Ambassade accorde, dans ce cadre, des visas de circulation de 5 ans dans l'Espace Schengen.

1- Source : MENESR.

2. Le réseau culturel et éducatif franco-indien

► La coopération culturelle et éducative

Les Alliances françaises, levier majeur de la coopération culturelle franco-indienne, sont réparties sur l'ensemble du territoire : 14 Alliances françaises et leurs annexes et une annexe de l'Institut français à Jaipur. Les Alliances françaises dispensent des cours de français et organisent des sessions de certifications en langue française. Elles participent activement au rayonnement de la France sur le sous-continent indien et à la diffusion de la culture et la langue françaises.

► La langue française en Inde

Le français demeure la langue européenne la plus enseignée en Inde, l'anglais étant la deuxième langue officielle de l'Union indienne.

Le nombre d'apprenants du français en Inde est estimé à 550 000, répartis entre les écoles secondaires privées (430 000) et l'enseignement supérieur (40 000 étudiants en tant que matière principale ou optionnelle, parmi lesquels au moins 10 000 dans les établissements d'excellence que sont les IIT et les IIM).

Les Alliances françaises totalisent environ 30 000 élèves, et les centres de langue privés au moins 10 000.

L'offre éducative française repose sur 4 établissements :

- Lycée français de Pondichéry avec une filière scientifique d'excellence bilingue, de la 3^e à la terminale, pour des élèves anglophones indiens ou d'autres nationalités sélectionnés sur la base de leurs résultats scientifiques « International Section of Excellence in Science (ISES) » ;
- Lycée français de Delhi, bilingue pour les niveaux élémentaires ;
- École française internationale de Bombay, Mumbai ;
- École française internationale Sishya de Chennai.

► Le programme des assistants de langue anglaise en France

Ce programme du MENESR est géré par le département « langues et mobilité » du Centre internationale d'études pédagogiques (CIEP). Les assistants sont employés par le ministère et affectés dans un établissement scolaire public (premier ou second degré) où ils apportent un appui aux professeurs titulaires pendant 7 mois.

Ce programme permet de créer des liens forts entre la France et des étudiants prometteurs ; ayant un très bon niveau de français et d'anglais, qui deviennent des ambassadeurs de notre coopération et/ou des relais de la France dans la société indienne.

► Le programme des tuteurs de langue française en Inde

Le programme existe depuis 1997, et consiste à placer des étudiants français (en général étudiants en Master 2 FLE) auprès d'universités indiennes pour y enseigner le français et se faire les représentants de notre « rayonnement » en Inde : promotion des échanges culturels (en s'appuyant sur les alliances françaises), promotion des études en France (en s'appuyant sur Campus France), etc.

3. Campus France en Inde

Le réseau Campus France compte dix bureaux hébergés dans les Alliances françaises d'Ahmedabad, Bangalore, Calcutta, Chandigarh, Chennai, Cochin, Delhi, Hyderabad, Mumbai et Pune, et offre une couverture presque satisfaisante du territoire indien. L'ouverture programmée de trois nouveaux bureaux (Jaipur, Lucknow, Indore) au premier semestre 2017, permettra à la coopération universitaire de s'appuyer sur un fort ancrage local.

Dynamiques et bien implantés dans leur région, les Espaces Campus France en Inde disposent d'un réseau réactif d'enseignants, d'étudiants et d'anciens élèves. Ils sont un appui pour les délégations universitaires françaises, désireuses de nouer des partenariats avec des établissements indiens en dehors de Delhi, et un relais d'information concernant leurs programmes. Ils transmettent également à l'Ambassade de France en Inde les demandes de coopération des établissements indiens de leur ressort.

Les Responsables Campus France en Inde constituent un soutien indispensable pour la coopération universitaire de la France avec l'Inde. Ils ont pour mission de conseiller les étudiants, de promouvoir l'enseignement supérieur français dans les établissements et les salons étudiants (importants en Inde), et de recevoir les étudiants pour les entretiens CEF. Ils peuvent également mobiliser les alumni, pour leurs actions de promotion de l'enseignement supérieur français en Inde.

FRANCE ALUMNI

Le réseau France Alumni a été lancé officiellement en Inde en septembre 2016.

Ce réseau, qui compte à ce jour plus de 50 000 membres, permet de valoriser son expérience en France mais aussi de garder un lien avec la France et la culture française.

La plateforme France Alumni Inde totalise 800 alumni en décembre 2016.

www.inde.francealumni.fr

Campus France en images



Présentation Campus France à l'IISER de Bhopal, 2016



Session de préparation au départ, 2016
Ambassade de France à Delhi



Alliance française de Bangalore



Espace Campus France - Kochi



Alliance française de Delhi



Espace Campus France - Mumbai



HEC

Amritpal Mann
Master of Strategic Management

J'ai choisi l'École des Hautes Études Commerciales à Paris (HEC) principalement pour trois raisons : la qualité de la formation, le niveau d'excellence des étudiants que j'allais y rencontrer et la très bonne réputation. Je souhaitais également vivre une

expérience en France pour la culture, l'art de vivre et la cuisine, réputés à travers le monde.

Mon expérience après mes études à HEC a été très enrichissante jusqu'à présent. Étudier en France m'a ouvert l'esprit et rendu indépendant. Bien que je ne parle pas couramment français, j'ai remarqué qu'il est utile de connaître la langue du pays dans lequel on étudie, que ce soit pour rencontrer des gens, trouver un travail ou un stage. Contrairement à mes idées reçues, j'ai observé que les Français sont très respectueux et désireux d'apporter de l'aide, pour peu qu'on fasse un effort pour s'approcher de leur mode de vie.

qui a des programmes d'échanges avec les meilleures universités à travers le monde. De plus, elle est idéalement située au centre de Paris, ce qui n'a laissé aucun doute sur ma décision.



Sciences Po

Krishan Kumar
Master in International Energy

J'ai toujours rêvé de faire des études à l'étranger après mon diplôme au Collège St Stephen.

J'ai choisi Sciences Po essentiellement parce que c'est la seule école au monde qui propose deux spécialisations et des Masters sur 2 ans avec plus de 20 cours. Le réseau d'alumni est très large, il représente une communauté de personnes sur plus de 100 pays. C'est une école de grande envergure

A Sciences Po, les diplomates de carrière, les professionnels et experts des Nations Unies, ont complètement changé ma vision du monde. J'ai toujours été curieux de la politique derrière l'exploitation des ressources en gaz et pétrole et après 2 ans de spécialisation sur le Moyen-Orient et l'énergie internationale à Sciences Po, j'ai désormais une connaissance à 360° du secteur de l'énergie.

Je me rends compte que ma vision a complètement changé en 2 ans. J'observe maintenant le monde selon de multiples perspectives.

pas virtuels mais du monde réel.



MINATEC

Dr Mukta Singh Parihar

Doctorante de l'IIT Indore, lauréate d'une bourse Raman Charpak pour un séjour de 6 mois.

La joie d'être sélectionnée pour une bourse Raman Charpak a été indescriptible et une des plus fortes de ma vie de doctorante.

La possibilité de vivre en France, ce grand pays, et de travailler avec des professeurs très reconnus du 'MINATEC', *Nanoelectronics-hub of Europe*, était éblouissante !

Grâce à la bourse, j'ai pu apprendre les techniques de caractérisation expérimentale et l'extraction des paramètres pour des designs très sophistiqués. J'ai pu faire face à des défis et répondre à des besoins non

pas virtuels mais du monde réel.

La recherche menée en France a été très fructueuse et m'a donné l'occasion de faire deux publications. C'est sans aucun doute un point fort de mon CV. En outre, avec mon tuteur de thèse j'ai énormément appris et j'ai hâte de continuer à travailler avec lui sur de futurs projets.

J'espère que cette collaboration entre l'Inde et la France, deux grands pays dotés d'une éminente communauté scientifique, pourra se renforcer dans le temps et servir les intérêts des deux pays, grâce au soutien de la bourse Raman-Charpak.

Je souhaite aussi mentionner que j'ai reçu une proposition, que j'ai acceptée, de continuer en post-Doctorat au CEFIPRA* dans la continuité de mon projet de recherche. J'espère que cette opportunité me permettra de consolider mes recherches, mon expérience et mes compétences. Je sais déjà que cela m'aidra à devenir membre de l'Université en Inde.

* CEFIPRA : voir encadré page 22.



Suryesh Chatwani,
ancien étudiant de
*l'École centrale
d'électronique
(ECE Paris), aujourd'hui
architecte décisionnel
à Campus France.*

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

Pendant mes études secondaires, j'avais l'option d'étudier le français avec une méthode qui s'appelait « Cours de langue et civilisation françaises ». Avec cette méthode je suis devenu un passionné de la langue et culture françaises et depuis ce temps, j'ai toujours voulu aller en France.

Pendant ma Licence en Informatique, j'ai suivi des cours de français à l'Alliance française de Bombay pendant mon temps libre. C'était aussi une de mes meilleures expériences.

Après ma Licence, toutes les personnes que je connaissais qui allaient à l'étranger, choisissaient les États-Unis ou la Grande Bretagne. Voulant me différencier, j'ai choisi la France, car je parlais déjà le français couramment.

Comment s'est passé votre séjour d'études ?

En termes d'études, le séjour s'est bien passé et mon séjour à la Cité Universitaire de Paris m'a particulièrement marqué. C'était une expérience très enrichissante. J'ai pu rencontrer des personnes qui venaient de pays que je ne connaissais même pas avant. Non seulement j'ai pu faire leur connaissance, mais nous avons partagé notre vie quotidienne (repas, sorties, voyages...). Ces personnes sont aujourd'hui des amis proches. La Cité U est un microcosme à Paris, malheureusement peu connue des français.

Que retenez-vous de cette expérience ?

Lors de cette expérience j'ai appris beaucoup de choses aussi bien au niveau culturel que politique en échangeant avec des personnes de nationalités différentes.

J'ai également appris à cuisiner, ce que je ne savais pas faire avant de venir en France. En tant que végétarien, il était nécessaire que j'apprenne à cuisiner sachant que la France n'est pas beaucoup adaptée au régime végétarien.

Il fait aussi très froid en France comparé au climat indien, surtout en étant originaire de Mumbai. Je ne me suis toujours pas habitué aux hivers français !

Vivre dans un pays où la langue nationale est différente de sa langue maternelle peut parfois être difficile. De simples références ou des blagues peuvent parfois être mal interprétées et donner lieu à des quiproquos, ce qui peut être frustrant.

Vous sentez-vous proche des étudiants français ? Avez-vous pu développer des contacts ?

J'étais délégué de classe durant mes deux années de Master et lors de ma deuxième année d'études, j'étais aussi président de comité des résidents à la Cité U, ce qui m'a amené à organiser des événements et être aussi en contact avec les autres résidents. Tous ces rôles ont joué beaucoup pour développer des contacts voire des amis, non seulement de France, mais du monde entier.

Avant votre séjour d'études, aviez-vous prévu de travailler en France ?

Non, j'étais initialement venu pour un Master. Je suis resté pour deux raisons principales. Un conseiller d'études en Inde m'a recommandé de rester travailler pour valoriser mes études et aussi pour acquérir une expérience professionnelle à l'étranger qui est un véritable avantage en termes de carrière. De plus, mon stage de 6 mois à Bouygues Télécom s'étant très bien passé, j'ai découvert un domaine dans lequel je travaille aujourd'hui à Campus France qui m'a beaucoup plu : l'informatique décisionnelle. Toutes ces raisons m'ont amené à m'installer en France.

Quel conseil donneriez-vous aux étudiants indiens désireux de venir étudier en France ?

Les études en France sont assez peu connues en Inde. J'invite les étudiants indiens à mieux considérer et évaluer les universités françaises, pour la qualité de l'enseignement, à moindre coût comparé aux pays traditionnellement choisis. Je dirais aussi de ne pas considérer l'apprentissage du français comme un frein. J'ai des amis en France qui ne parlaient même pas un seul mot de français avant de venir et aujourd'hui ils parlent aussi bien, voire mieux le français que moi.

Témoignage

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et scientifique et ses perspectives

1. La coopération universitaire franco-indienne

La France se montre très active depuis les années 2000 dans la recherche d'accords de partenariats avec des établissements indiens.

Plusieurs dizaines de délégations d'établissements d'enseignement supérieur français se rendent chaque année en Inde pour rencontrer des partenaires, animer des programmes d'enseignement conjoints, et recruter des étudiants indiens en mobilité individuelle (en particulier les Masters enseignés en anglais). Les écoles de commerce et les écoles d'ingénieurs françaises sont particulièrement dynamiques (tournées de recrutement organisées chaque année par Campus France et l'Ambassade de France en Inde).

Plus de 550 accords de partenariat (Memorandums of Understanding, ou MoU) sont actuellement connus du service de coopération universitaire, et concernent environ 120 établissements français, et 150 établissements indiens. Des éléments plus précis sont disponibles sur demande motivée auprès du service de coopération universitaire.

Le management et les sciences de l'ingénieur sont les disciplines les plus représentées, suivies par les sciences et les sciences humaines et sociales. Ils ont essentiellement pour objet des échanges d'étudiants et d'enseignants, des coopérations dans le domaine de l'enseignement et de la recherche.

Soucieux de préserver leur légitimité et prérogatives en tant qu'institutions d'enseignement supérieur et de recherche indiennes et d'offrir des garanties à leurs étudiants, les établissements indiens sont très attentifs aux accords portant sur la mise en place de cursus conjoints en partenariat avec des institutions étrangères et pouvant le cas échéant aboutir à la délivrance de doubles diplômes ou co-diplômes ; ils portent par ailleurs une attention particulière aux certifications internationales, notamment de type EQUIS, AMBA etc., pour les écoles de management.

2. Les perspectives de développement de la coopération universitaire franco-indienne

Partagés entre leur confiance dans l'excellence de leurs meilleures institutions, l'urgence de développer l'offre d'enseignement supérieur à un rythme soutenu pour satisfaire les besoins de formation, et leurs craintes face à la mondialisation rapide de l'enseignement supérieur, les responsables indiens cherchent à construire un modèle d'ouverture de leur système éducatif aux coopérations avec des partenaires étrangers.

La France dispose d'atouts pour convaincre ses partenaires indiens, en dépit de leur préférence traditionnelle pour les pays anglophones du Commonwealth. Parmi ses points forts, une tradition d'excellence dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management, le développement de l'offre de formations en anglais, et le coût raisonnable des études en France. Inversement, la restructuration en cours de l'enseignement supérieur indien donne aux établissements français des perspectives nouvelles de rayonnement en Inde. La création récente de nouveaux IIT et IIM, notamment, leur offre la possibilité de s'associer avec des structures jeunes, appelées à moyen terme à attirer les meilleurs étudiants indiens dans leurs disciplines. Si la reconnaissance des diplômes est en cours d'étude avec le MHRD, seule une coopération renforcée avec les établissements indiens permettra d'avancer sur la question des transferts de crédits. Un premier forum franco-indien de l'enseignement supérieur et de la recherche est en préparation pour 2017. Il permettra d'instaurer un dialogue bilatéral régulier entre les institutions et établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, on note que la tradition ancienne d'enseignement à distance en Inde a trouvé un prolongement récent dans les formations en ligne ouvertes à tous (MOOC) développés et popularisés aux États-Unis, notamment par des enseignants d'origine indienne. Ce format pourrait constituer une piste de développement de la visibilité de l'enseignement supérieur français en Inde, au-delà des enceintes des partenaires universitaires traditionnels.

► L'offre de bourses

Dans un contexte de compétition accrue avec les partenaires européens, **l'offre de bourses est un point important pour le renforcement de la coopération universitaire entre la France et l'Inde.** Les entreprises ont un rôle à jouer pour augmenter l'offre française de bourses. En 2014, l'Ambassade de France en Inde s'est associée à l'entreprise MBDA et à l'Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace pour un programme de bourses d'excellence destiné à des ingénieurs.



Le programme d'excellence Raman- Charpak¹...

- offre des bourses doctorales ;
- permet à des doctorants indiens et français d'effectuer des séjours de 2 à 6 mois dans l'un et l'autre des deux pays au cours de leurs travaux de thèse ;
- est un levier important de coopération universitaire et de recherche entre la France et l'Inde, sans priorité thématique affichée ;
- est co-financé par le *Department of Science & Technology* (ministère indien de la Science et Technologie) et l'Ambassade de France en Inde ;
- procède par un appel à candidatures lancé annuellement et géré par le **Centre Franco-Indien pour la Promotion de la Recherche Avancée (CEFIPRA)**.

3. La coopération scientifique et technologique franco-indienne

La France et l'Inde partagent une longue tradition de coopération, débutée il y a plus de 50 ans dans le domaine des mathématiques et du spatial. Aujourd'hui, la France est le 5^e partenaire de l'Inde en matière de coopération scientifique et technique (données des co-publications – SCImago 2013), derrière les États-Unis, la Grande Bretagne, l'Allemagne et le Japon.

Avec près de 5 millions d'euros investis chaque année par la puissance publique, le réseau de coopération franco-indien est en évolution constante et poursuit son développement, bénéficiant notamment d'une structure unique de soutien à la recherche collaborative bilatérale. Le CEFIPRA est un véritable vecteur d'amorçage pour accompagner les acteurs des deux pays à nouer des partenariats de recherche et de développement technologique. Élément clé du dispositif français de la recherche en Inde, le CEFIPRA joue un rôle de catalyseur pour rapprocher les deux écosystèmes de la recherche et innovation.

1- <http://cefipra.org/raman-charpak/>



Le CEFIPRA a été créé en 1987 pour accroître les coopérations scientifiques et techniques entre chercheurs français et indiens. Le financement provient du

Département indien de la Science et Technologie (DST) et du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI).

- Budget : 3,1 millions d'euros par an financés à parité entre les deux entités.
- Activités : à ce jour, 524 projets de recherche collaboratifs, 130 séminaires conjoints et plus de 3 200 visites d'étudiants et chercheurs, dont 300 PhD indiens formés en France et 200 Post-Doctorants.
- Résultats : 21 brevets, 22 produits, 27 concepts/designs et plus de 140 nouveaux procédés.

www.cefipra.org

Aujourd'hui, le réseau franco-indien en sciences, technologies et innovation affiche une grande diversité d'acteurs. Fort de cette richesse, il contribue à promouvoir la formation et la mobilité étudiante et des jeunes chercheurs, à soulever des questions scientifiques liées aux grands défis de l'Inde (santé, environnement, énergies, alimentation, agriculture, eau) et à répondre ainsi aux défis socio-économiques qui se posent à l'échelle globale.

4. Les actions des entreprises françaises dans la coopération scientifique et technologique

Plus de 400 entreprises françaises sont présentes en Inde dont certaines ont installé des centres de recherche et/ou mènent des activités de développement technologique, en partenariat avec des institutions indiennes (Saint Gobain, l'Oreal, Valeo, Faurecia, Solvay, ou encore Airbus pour n'en citer que quelques-unes). Ces dernières sont réunies au sein du Club R&D lancé en 2012 et piloté par le Service pour la Science et la Technologie de l'Ambassade de France en Inde. Il offre un espace de dialogue et d'échange d'informations sur les évolutions du paysage de l'enseignement supérieur et de recherche indien, les expériences des entreprises en matière de recherche industrielle en Inde, et sur les outils et programmes disponibles pour promouvoir la collaboration en recherche et développement, au premier rang desquels le CEFIPRA.

Café-Croissants Inde

05 décembre 2016, à Paris

Matinée d'information sur l'enseignement supérieur indien, en présence de l'Ambassadeur de France en Inde.

Admission Tour/PhD Tour

24 février – 03 mars 2017, à Calcutta, New Delhi et Bangalore

Tournée des établissements :

- Recrutement d'étudiants et chercheurs ;
- Rencontres institutionnelles autour du Doctorat.

Festival Bonjour India

Novembre 2017 - février 2018

De nombreuses manifestations sont prévues dont :

- Premier forum franco-indien universitaire et scientifique
- Tournée des universités et entreprises françaises en Inde (5 villes en Inde – 5 secteurs innovants)
- Journée Mathématiques : *Mad over Maths*
- Événements sur le thème du *Go green*

Missions de représentants français d'établissement supérieur en Inde

Courant 2017

Evénement France Alumni

Courant 2017

Mobilisation des alumni indiens suite au lancement de la plateforme France Alumni en septembre 2016.



Le Dossier Inde est le 34^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contexte(s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directrice de la publication :

Béatrice Khaiat, Directrice générale

Comité éditorial :

Thierry Valentin, Directeur général adjoint.

Coordination géographique :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur ;

Mathilde Mallet, Responsable géographique Asie ;

Bastien Palermo-Chevillard, Responsable promotion Asie.

Service Communication, Presse et Etudes :

Anne Benoit, Directrice ;

Laura Foka, Chargée d'études.

Ambassade de France en Inde :

Alexandre Ziegler, Ambassadeur de France en Inde ;

Bertrand de Hartingh, Conseiller de coopération et d'action culturelle ;

Philippe Arhets, Conseiller pour la science et la technologie ;

Adèle Martial-Gros, Attachée pour la coopération scientifique et universitaire.

Campus France remercie tout particulièrement Amritpal Mann, Krishan Kumar, Dr Mukta Singh Parihar et Suryesh Chatwani, pour leur témoignage.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : droits réservés - www.indigo.ird.fr

Cartographe : Philippe Rekacewicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Huitième Jour - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur
Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

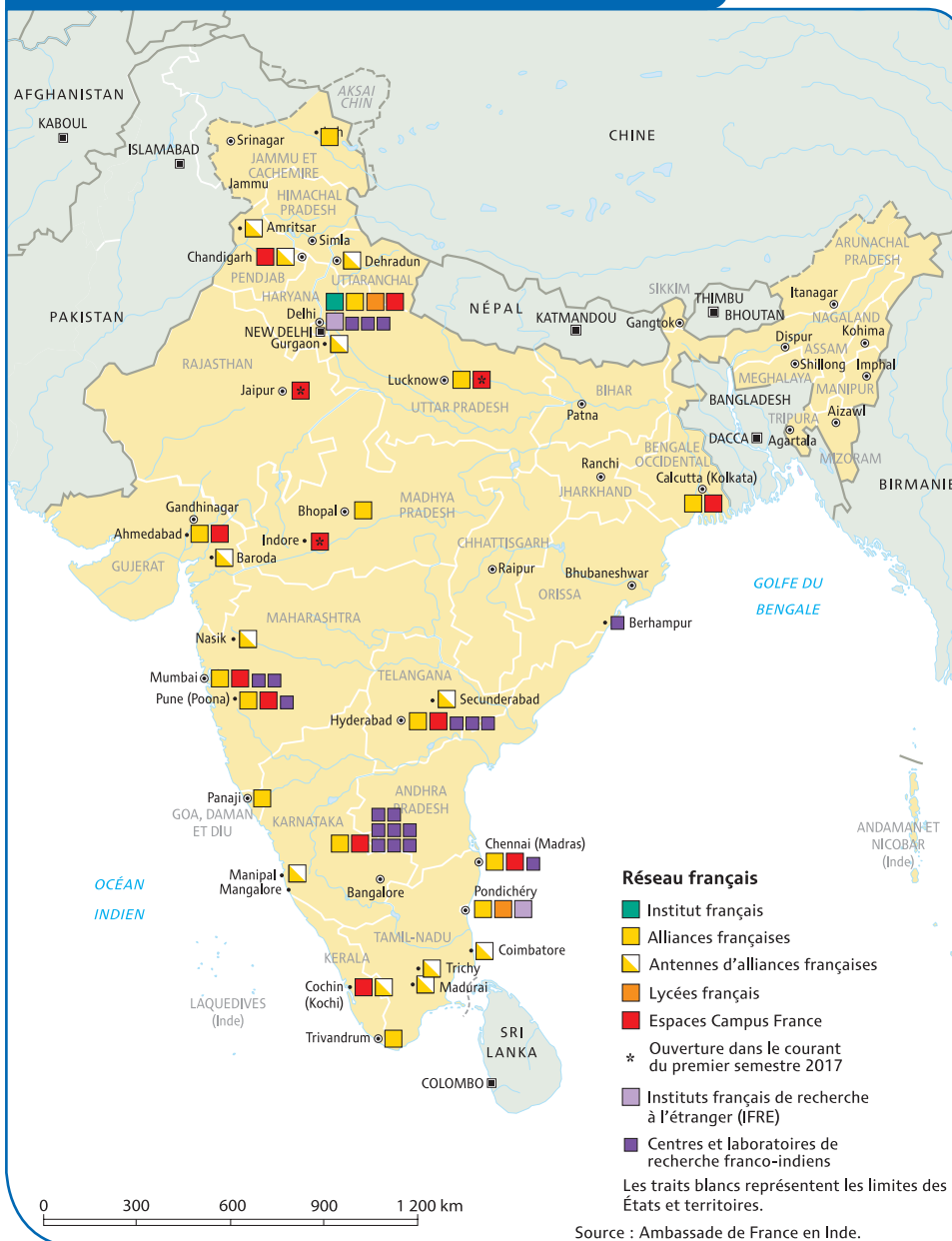
www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement.

Décembre 2016

ISSN 2117-8496

Réseau culturel, éducatif et scientifique français en Inde



Retrouvez tous les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers. L'ensemble des publications est disponible sur le site de Campus France dans l'espace documentaire.

